

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 06 SEPTEMBRE 2018**

**Délibération**  
n° 2018.09.084.B

**Etudes urbaines et  
sociales sur les  
quartiers de Bel-Air  
Grand Font à  
Angoulême et l'Etang  
des Moines à La  
Couronne - Avenants  
n°2 aux lots n°1  
« Quartier Bel-Air  
Grand Font à  
Angoulême » et n°2  
« Quartier Etang des  
Moines à La  
Couronne »**

**LE SIX SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX HUIT à 17h00**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **31 août 2018**

**Secrétaire de séance** : Alain THOMAS

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Michel BUISSON, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Annie MARAIS, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Gérard ROY, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

**Ont donné pouvoir** :

**Excusé(s)** :

Denis DOLIMONT, Michel GERMANEAU, Jean REVEREAULT, Vincent YOU

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2018**

**DELIBERATION  
N° 2018.09.084.B**

COMMANDE PUBLIQUE

Rapporteur : Madame GODICHAUD

**ETUDES URBAINES ET SOCIALES SUR LES QUARTIERS DE BEL-AIR GRAND FONT A ANGOULEME ET L'ETANG DES MOINES A LA COURONNE - AVENANTS N°2 AUX LOTS N°1 « QUARTIER BEL-AIR GRAND FONT A ANGOULEME » ET N°2 « QUARTIER ETANG DES MOINES A LA COURONNE »**

Par délibération n°157 B, le bureau communautaire du 19 novembre 2015 a autorisé le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert pour les études urbaines et sociales sur les quartiers de Bel-Air Grand Font à Angoulême et l'Etang des Moines à La Couronne pendant la phase protocole du nouveau projet de renouvellement urbain porté par GrandAngoulême – 2 lots.

La commission d'appel d'offres du 8 décembre 2016 a décidé d'attribuer au groupement CITTANOVA / SINOPIA / FORS / ARCADIS :

- le lot n°1 (marché n° 16-87) « Quartier Bel Air - Grand Font à Angoulême » pour un montant de 140 350,00 € HT décomposé de la manière suivante :
  - Tranche ferme : 131 950,00 € HT
  - Tranche optionnelle : 8 400,00 € HT
- le lot n° 2 (marché n° 16-88) « Quartier l'Etang des Moines à La Couronne » pour un montant de 97 275,00 € HT décomposé de la manière suivante :
  - Tranche ferme : 88 875,00 € HT
  - Tranche conditionnelle : 8 400,00 € HT

Un avenant n° 1 au lot n°1 en date du 11 janvier 2018 a porté le montant de la tranche ferme du marché à 142 768,75 € HT, soit une augmentation de 8,20 % par rapport à son montant initial de 131 950,00 € HT.

Pour la tranche ferme de ce lot, il est nécessaire de passer un nouvel avenant ayant pour objet l'ajout de réunions supplémentaires. En effet, en raison d'arbitrages politiques difficiles à mener dans un contexte budgétaire ayant évolué (augmentation de l'enveloppe financière de 3,2 M€ à 7,2 M€, puis de 14 M€ et 17 M€), le groupement de bureaux d'études a dû revoir à plusieurs reprises son projet.

Il est donc proposé de faire droit à sa demande de règlement de prestations supplémentaires à hauteur de 2 800,00 € HT. Le montant de la tranche ferme du marché serait donc porté à 145 568,75 € HT, soit une augmentation cumulée de 10,32 % par rapport au montant initial.

L'avenant n° 1 au lot n°2, également du 11 janvier 2018 a porté le montant de la tranche ferme du marché à 98 381,25 € HT, soit une augmentation de 10,70 % par rapport à son montant initial de 88 875,00 € HT.

Pour les deux lots, il est nécessaire de repousser par un avenant n°2 le délai global d'exécution jusqu'au 31 décembre 2018.

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** les avenants n°2 aux deux lots du marché pour les études urbaines et sociales sur les quartiers de Bel-Air Grand Font à Angoulême et l'Étang des Moines à La Couronne portant sur :

- lot n°1 (marché n° 16-87) « Quartier Bel Air - Grand Font à Angoulême » : la réalisation de prestations supplémentaires à hauteur de 2 800,00 € HT et le report du délai d'exécution au 31 décembre 2018 ;
- lot n° 2 (marché n° 16-88) « Quartier l'Étang des Moines à la Couronne » : le report du délai d'exécution au 31 décembre 2018.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président ou Mme Fabienne GODICHAUD, en sa qualité de Vice-Présidente en charge de la commande publique, à signer lesdits avenants.

**D'IMPUTER** la dépense au budget principal – article 2031 - sous-fonction 70 – AP n°23.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>10 septembre 2018</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>10 septembre 2018</b>